

Décision

Générale

colonial

Décision n° 69-1556/SG/FP constatant la reprise de ses fonctions antérieures par un secrétaire administratif du cadre latéral de préfecture

n° 69-1556/SG/FP

Ministère
MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE

Date de publication
28 octobre 1969

Numéro JO
n° 23 du 10/11/1969

Date du numéro
10 novembre 1969

TEXTE INTÉGRAL

Est constatée, pour compter du 16 octobre 1969, date de son retour dans le Territoire, la reprise de ses fonctions antérieures de chef du Service du personnel territorial au Ministère de la Fonction publique par M. Balakichenarett, secrétaire administratif de classe normale, 11° échelon du cadre latéral de préfecture.